

# Coût de Production et Prix de revient

## SYSTÈME BOVIN-VIANDE

### NAISSEUR ENGRAISSEUR SPÉCIALISÉ

#### Actualisation semestrielle au 1er janvier 2024

### SYSTÈME TYPE

Ce système d'élevage bovins-viande naisseur engraisseur spécialisé repose sur l'engraissement des veaux issus de l'exploitation. Les vêlages sont étalés sur l'année. Le renouvellement du troupeau est assuré avec des génisses Brahman ou croisées, essentiellement par monte naturelle avec des taureaux de race bouchère. Les veaux sont élevés au pâturage avec leur mère jusqu'au sevrage, puis engraisés à l'herbe avec complémentation en concentrés.

L'alimentation du cheptel reproducteur s'effectue exclusivement à base d'herbe. Les parcelles sont constituées de savanes améliorées (brachiaria, digitaria...) exploitées en pâturage tournant.

Les animaux de boucherie sont commercialisés vers 18-20 mois avec poids carcasse d'environ 210 kg pour les mâles et de 190 kg pour les femelles.

Cout de production et prix de revient sont estimés sur la base d'un modèle « Exploitation Standard » de ce type de système d'élevage, issu de l'analyse des suivis de fermes réalisés dans la durée et de bases de données plus larges, complétées par des données économiques de conjoncture fournies par les partenaires (prix, niveaux d'aides, ...). Le niveau de fonctionnement et de résultats techniques de ce modèle est illustratif de ceux communément observés sur le terrain pour ce type de système d'élevage.

Cadre de filière	En filière organisée (CODEM)
Main d'œuvre familiale	1 UMO
Main d'œuvre salariée	0,2 UMO
SAU (ha)	30 ha
dont surface fourragère	30 ha
Vaches allaitantes	33
UGB	48
Chargement	1,6 UGB/ha SFP
Produits	Jeunes bovins 18-20 mois (200-230 kgc) Génisses 18-20 mois (180-210 kgc)
Production Brute de Viande Vive	9 020 kgvv
Production Brute de Viande Vive/UGB	188 kgvv

### ÉVOLUTION UNITAIRE DES POSTES ACTUALISÉS

Postes de produits et charges actualisés pour estimer l'évolution du cout de production et du prix de revient.

	1 <sup>er</sup> janvier 2023	1 <sup>er</sup> juillet 2023	1 <sup>er</sup> janvier 2024	Evol. 6 mois	Evol. 1 an
Aliment JB ~19% MAT (€/t)	480	480	580	+21 %	+21 %
Engrais 27/09/18 (€/t)	1 077	846	735	-13%	-32 %
Carburant gazole (€ TTC/l)	1,73	1,54	1,65	+7 %	-5 %
Frais vétérinaires (€/UGB)	50,4	52	52,7	+1 %	+5 %
Prix de vente taurillons/ génisses(€/kg carc)	6,77	6,77	6,77	-	-
Prix de vente vaches (€/kg carc)	4,99	4,99	4,99	-	-
Aides POSEI aux produits (€/kg carc)	1,83	1,83	1,83	-	-
Aides POSEI aux produits (€/kg carc) bonus naisseur-engraisseur	0,73	0,73	0,73	-	-
SMIC net mensuel (€)	1 353	1 389	1 399	+1 %	+3 %

## COÛT DE PRODUCTION

Le coût de production d'un atelier est le résultat d'une approche « comptable » permettant d'intégrer :

- **Les charges courantes** (intrants, services, ...) qui sont des dépenses ayant donné lieu à des flux monétaires.
- **Les amortissements** ou dépréciations du matériel, des bâtiments et des installations, qui correspondent à leur usure et obsolescence. Ces charges comptables se réfèrent au nécessaire renouvellement des immobilisations.

- **Les charges dites supplétives** visant à rémunérer les facteurs de production que l'exploitant met à la disposition de son entreprise : les terres en propriété, et le travail (non salarié) consacré par l'exploitant à l'atelier de production.

Dans ce cadre, la main d'œuvre familiale est rémunérée à hauteur de 2 SMIC/UMO.

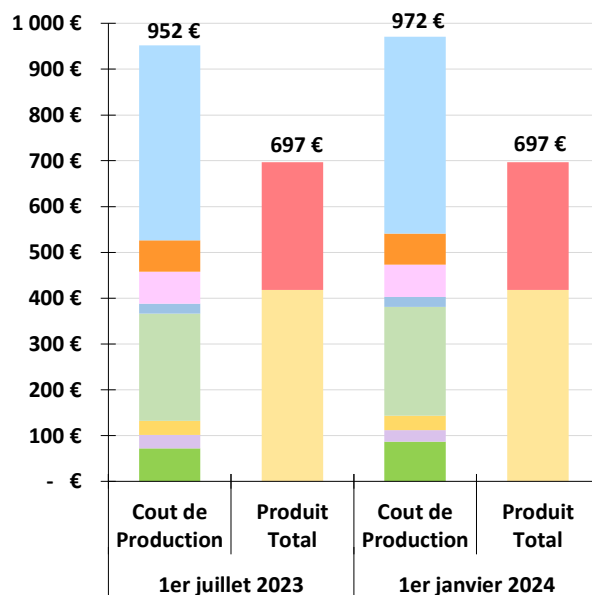
Pour 100 kgv	1 <sup>er</sup> juillet 2023	1 <sup>er</sup> janvier 2024	Évolution 6 mois
<b>Cout de Production</b>	<b>952 €</b>	<b>972 €</b>	<b>+2 %</b>
Travail	426 €	430 €	+1%
Foncier et Capital	68 €	68 €	-
Frais divers de gestion	70 €	70 €	-
Batiment et Installation	22 €	22 €	-
Mécanisation	234 €	238 €	+2%
Frais d'élevage	31 €	31 €	-
Approvisionnement des surfaces	29 €	25 €	-14%
Alimentation des animaux	72 €	87 €	+21%
<b>Produit Total</b>	<b>697 €</b>	<b>697 €</b>	<b>-</b>
Produit viande	279 €	279 €	-
Autres Produits	-	-	-
Aides	418 €	418 €	-
<b>Solde</b>	<b>- 255 €</b>	<b>-274 €</b>	<b>-7%</b>

Un solde « Produit Total – Cout de Production » négatif indique une rémunération du travail inférieure à 2 SMIC/UMO.

## PRIX DE REVIENT

Le prix de revient d'un produit correspond au prix de vente qui, compte tenu des aides et des autres produits éventuels de l'atelier, permet de couvrir l'ensemble des charges engagées par l'éleveur et de rémunérer la main d'œuvre familiale.

Au 1er janvier 2024, ce prix de revient s'établit à 554 €/100 kgvv, en hausse de 3,7% en 6 mois et de 6,1% en 1 an.



Au 1er janvier 2024, cette rémunération du travail familial est de 0,52 SMIC/UMO, en dégradation de 16% en 6 mois.

Le prix de revient mesure le prix de vente nécessaire du produit pour rémunérer la main-d'œuvre à un niveau déterminé, compte tenu du montant déjà couvert par ailleurs par les aides et les autres produits éventuels liés à l'atelier.

## EN SYNTHÈSE

Système bovins-viande naisseur-engraisseur Martinique	1 <sup>er</sup> janvier 2023	1 <sup>er</sup> juillet 2023	1 <sup>er</sup> janvier 2024	Evolution 6 mois	Evolution 1 an
Cout de production (/100 kgvv)	937 €	952 €	972 €	<b>+ 2,1%</b>	<b>+ 3,7 %</b>
Rémunération de la MO familiale (Nb SMIC/UMO)	0,65	0,62	0,52	<b>- 16%</b>	<b>- 20%</b>
Prix de revient (/100 kgvv)	522 €	534 €	554 €	<b>+ 3,7 %</b>	<b>+ 6,1%</b>

### Pour plus d'informations

Frédéric MARIE, Coordinateur RRE Ruminants Antilles  
[marie@codem.pro](mailto:marie@codem.pro) – 06 96 21 39 92

Ont également contribué : Gilles SAGET et Arnault VILLARET (Idele),  
 Jessica PERRETTE (UEBB), Laurent FRANCIETTE (CA972) et Kevin  
 MARIE-LOUISE BREDON (CODEM)



### Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - [www.idele.fr](http://www.idele.fr)  
 Edition : janvier 2023 - Réf. Idele : 0023 600003  
 Conception : Beta Pictoris - Réalisation : Institut de l'Élevage  
 Pour en savoir plus : [www.reseaux-elevage-dom.fr](http://www.reseaux-elevage-dom.fr)